RCS : LYON
Code greffe : 6901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2006 B 03090
Numéro SIREN : 490 817 897
Nom ou dénomination : ACIES CONSULTING GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2012 sous le numéro de dépôt A2012/027102

27102

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
LYON

4245989

Dénomination : DUVARRY DEVELOPPEMENT
Adresse : 69 rue de la République 69002 Lyon -FRANCE-

n° de gestion : 2006B03090
n° d'identification : 490 817 897

n° de dépôt : A2012/027102
Date du dépôt : 12/11/2012

Pièce : Procès-verbal d'assemblée générale

4245989

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 04 72 60 69 80 - Fax : 04 72 60 69 81

DUVARRY
DEVELOPPEMENT

PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ASSOCIÉS DU 30 JUIN 2012

L'an deux mille douze,

Le 30 juin à 10h00,

Au siège social, à Lyon,

Les Associés de la société à responsabilité limitée DUVARRY DEVELOPPEMENT au capital de 3 437 500 euros, divisé en 343 750 parts sociales de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

- Monsieur Patrick DUVARRY, propriétaire de 343 748 parts sociales,
- Mademoiselle Élodie DUVARRY, propriétaire d'1 part sociale,
- Monsieur Jean-Marc SEIMANDI, propriétaire d'1 part sociale,

Total des parts présentes ou représentées : 343 750 parts sociales.

L'Assemblée réunissant la totalité des parts sociales peut valablement délibérer et, en conséquence, est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Patrick DUVARRY, préside la réunion, en sa qualité de Gérant.

M. Jean-Marc SEIMANDI, Directeur des Opérations Groupe, est désigné comme secrétaire de la séance.

Le Président rappelle que les Associés sont réunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination de Commissaires aux Comptes,
- Pouvoir pour formalités.

Il dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Une copie de la lettre de convocation des Associés.
- Le texte des résolutions.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret n° 67-236 du 23 mars 1967, ont été adressés aux Associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

L'Assemblée sur sa demande, lui donne acte de ses déclarations et reconnaît la validité de la convocation.

Enfin, il déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'assemblée générale, nomme pour une durée de six exercices se terminant à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017,

Aux fonctions de Commissaire aux Comptes Titulaire, la Société « JLP AUDIT ET CONSEIL », sise à MARENNES (69970) La Donnière,

Et aux fonctions de Commissaire aux Comptes Suppléant, pour tout cas d'empêchement du Commissaire Titulaire, ~~Monsieur Roger Pierre JERABEK~~, domicilié à LYON (69009) 2 rue de la Claire.
la Société « FIDENT AUDIT »

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité afférente aux résolutions prises ci-dessus.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par tous les Associés présents.

Monsieur Patrick DUVARRY

Mademoiselle Élodie DUVARRY

Monsieur Jean-Marc SEIMANDI